

C o m m u n i q u é d e p r e s s e

Montpellier, le 31 mai 2010

REMISE DES PRIX DU CONCOURS « PREVENTION DELINQUANCE JUVENILE »

**Le jeudi 3 juin 2010, à 12h30, dans les grands salons
de la préfecture**

Le 3 juin 2010, sous la présidence de Claude Baland, préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault et en présence de personnalités locales, des jeunes du département seront récompensés pour la réalisation d'une vidéo de prévention.

Ce concours résulte d'un partenariat entre le groupement de gendarmerie de l'Hérault et l'inspection d'académie dans le cadre d'un « plan de prévention de la délinquance juvénile » (PPDJ).

De manière à sensibiliser des élèves de collèges et lycées héraultais, des adolescents âgés de 13 à 15 ans ont réalisé des vidéos scénarisant des situations à risques afin de délivrer des messages préventifs.

Afin de les aider dans cette démarche, la brigade de prévention de la délinquance juvénile du groupement de gendarmerie (BPDJ) est intervenue dans 16 établissements, auprès de 2525 élèves de 101 classes.

Un jury, composé d'un caméraman professionnel, d'une psychologue scolaire ainsi que des commandants de groupement de la BPDJ a dernièrement sélectionné 4 films permettant de décerner un « prix spécial du jury » à une classe du lycée Paul DARDE de LODEVE.

Le 1er prix à été attribué à une classe du collège Antoine FAURE de OLONZAC, le second à une classe du collège Victor HUGO de BESSAN et le 3ème à une classe de CLAPIERS.

La qualité des autres films, proposés par les collèges de GANGES et de CASTELNAU LE LEZ a également été remarquée.

Les films primés seront dupliqués par les services de l'inspection académique et serviront d'outils pédagogiques aux établissements scolaires de l'Hérault.

Enfin, le 25 mai 2010, 21 élèves vainqueurs du concours ont pu partir à la cité de l'Espace de TOULOUSE, avec le soutien financier du conseil général, partenaire de cette opération.